

Guide didactique

Présentation des documents et tâches des élèves

Témoïn : André Panczer

André Panczer, né en 1935 à Paris. Persécuté en France, il fuit se réfugier en Suisse.



André Panczer en 1943 (© Archives familiales) et en juin 2019 (© N. Fink)



Entretien réalisé en juin 2019 par R. Fivaz-Silbermann (interview) et D. Maurer (caméra)
© HEP Vaud



Ma rencontre avec des témoins

L'élève visionne d'abord le témoignage et sélectionne deux thèmes à explorer parmi les quatre proposés ci-dessous :

- A. Vie en France et Exode
- B. Vie en zone « libre », Prayssac
- C. Fuite vers la Suisse, franchissement de la frontière
- D. Vie en Suisse et retour en France

Après avoir écouté le témoignage, l'élève répond à la question suivante :

Après avoir écouté ce témoignage, indique ce qui a retenu ton attention et explique pourquoi.

Réponse ouverte.

Puis l'élève prend connaissance d'un extrait du livre d'André Panczer :

« Un géant, un soldat sénégalais de l'armée française en déroute, sans armes et sans bagages, offrit à mes parents de me porter sur ses épaules pour traverser la Loire sur le point. (...) Malgré la cordiale solidarité de cet homme, j'ai perdu, cette nuit-là, une grande part de mon enfance. Les années à venir termineraient l'éducation que la guerre, dès son début, m'avait infligée. »

L'élève répond ensuite à la question suivante :

Que signifie pour toi « j'ai perdu, cette nuit-là, une grande part de mon enfance » ?

Réponse ouverte.

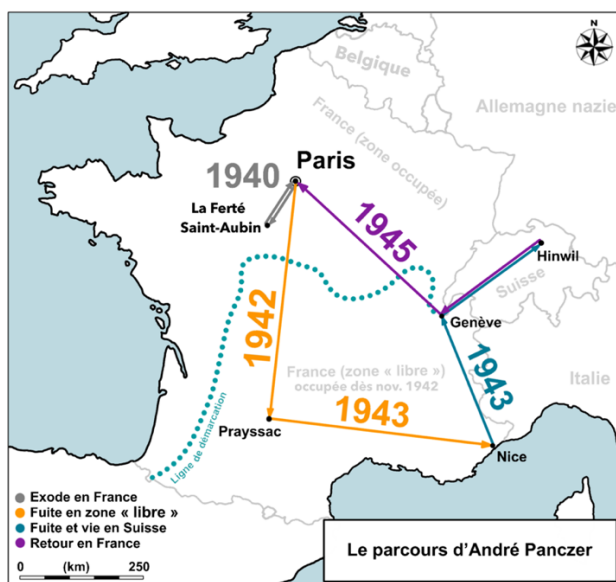
L'élève prend connaissance de la biographie d'André Panczer et de la carte de son parcours durant la guerre.

André Panczer est né le 17 septembre 1935 à Paris, dans une famille juive originaire de Hongrie. Ses parents, Désiré et Thérèse, sont arrivés en France dans les années 30. Il est entouré d'une famille aimante et simple. Dès 1939, son père, comme étranger, est licencié de son usine ; il aide désormais sa femme qui travaille comme couturière. Il s'engage dans une unité combattante française pour défendre le pays qui l'avait accueilli, mais ne sera jamais mobilisé.

En 1940, la famille quitte Paris durant l'Exode devant l'arrivée des soldats allemands. Ils reviennent à Paris, mais à cause de la proclamation des lois antijuives, ils sont victimes de discriminations (dépôt de leur poste de radio au commissariat, port de l'étoile jaune dès mai 1942, etc.). Un soir de 1942, un policier en civil vient avertir la famille que Désiré Panczer risque d'être arrêté : il fuit à temps, passe en zone « libre » et se rend à Prayssac dans le Lot (sud-ouest de la France). André et sa mère le rejoignent quelques temps après, passant la ligne de démarcation clandestinement, non sans peur. Ayant fui à temps, ils évitent la rafle du Vél d'Hiv' de juillet 1942, ordonnée par les nazis avec la collaboration de la police française.

Désiré Panczer travaille dans une scierie et André va à l'école. Le secrétaire de mairie de Prayssac leur délivre des faux papiers au nom de Tanays, pour les protéger. Néanmoins, Désiré est interné dans un groupe de travailleurs étrangers à Catus (dans le Lot) et raflé pour être déporté en Allemagne en août 1942 ; il s'échappe du convoi et parvient à se rendre à Nice, où les Juifs sont protégés par l'armée italienne. André et sa mère quittent Prayssac en avril 1943 pour le rejoindre à Nice. L'armée italienne les place à Megève, dans les Alpes de Haute-Savoie, mais lorsqu'elle se retire, les Panczer retournent à Nice, où ils sont en grand danger d'arrestation et de déportation par les nazis. Pour le sauver, André est confié aux jeunes gens du Mouvement de la Jeunesse sioniste qui l'aident à passer la frontière suisse le 21 septembre 1943 dans un groupe de 20 enfants. Il est accueilli par un couple zurichois, les Bosshard-Schmid, qui prennent soin de lui comme de leur propre enfant.

Ses parents survivent cachés. André rentre à Paris en 1945, où il les retrouve. Son père décède peu de temps après, des suites d'une maladie liée à son internement en camp de travail. Certains de ses proches ne reviendront jamais de déportation. André Panczer a témoigné dans des classes et rédigé un livre intitulé : « Je suis né dans l'Faubourg Saint-Denis ».



Puis, l'élève classe dans l'ordre les événements de la chronologie personnelle d'André Panczer.

Chronologie générale (carrés gris)

- 1929 : Crise économique
- 1933 : Hitler au pouvoir
- 1939 : Début de la Seconde Guerre mondiale
- 1940 : Invasion de la France
- 1944 : Libération de la France
- 1945 : Fin de la guerre
- 1946 : Procès de Nuremberg

Chronologie personnelle (carrés turquoise)

- 1935 : Naissance d'André Panczer
- 1940 : Exode de Paris
- 1942 : Arrivée en zone « libre »
- 1943 : Passage de la frontière suisse
- 1945 : Retour en France

L'élève a commencé à générer son document de synthèse. Il-elle devra sélectionner quatre sources documentaires, parmi celles proposées, qui lui paraissent importantes. Ces sources lui permettront d'approfondir les thèmes choisis. Pour chaque document sélectionné, l'élève répondra à des questions.

NB : Les élèves ne consulteront donc pas nécessairement les mêmes documents.

THÈME A : VIE EN FRANCE ET EXODE

L'élève choisit deux documents parmi les cinq proposés et effectue les tâches qui s'y rapportent.

Document A1 Photographie de l'Exode



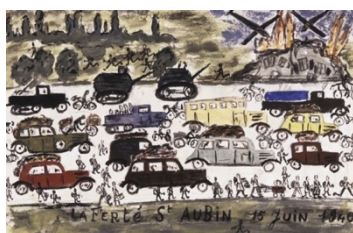
Photographie de l'Exode en 1940.

Tâche de l'élève :

En t'aidant du récit d'André Panczer et cette photographie, décris les conditions de l'Exode de la population civile.

Réponse ouverte.

Document A2 Dessin de la Ferté-Saint-Aubin



La Ferté Saint-Aubin, durant l'Exode. Dessin réalisé en 1940 par une jeune fille nommée Simone Desnedt

Tâche de l'élève :

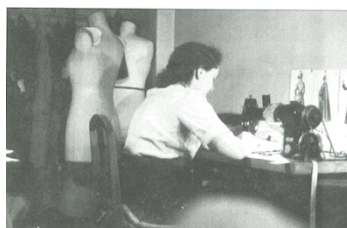
En t'aidant du récit d'André Panczer et du dessin ci-dessus, relève les points communs et les différences entre ce qui est dessiné par la jeune fille et ce que raconte André Panczer.

Réponse ouverte.

Document A3 Lettre de l'employeuse de la mère d'André Panczer et photographie de la mère d'André Panczer



Certificat de travail à domicile d'octobre 1941 établi par l'employeuse de la mère d'André Panczer



Photographie de la mère d'André Panczer travaillant à la machine à coudre dans son atelier

Tâche de l'élève :

En t'aidant du récit d'André Panczer, de l'attestation et de la photographie, explique pourquoi, selon toi, l'employeuse de Mme Panczer, Marie Chasseng, doit rédiger cette attestation.

- ☐ Pour certifier que Mme Panczer a cessé de travailler chez elle en tant que couturière.
- ☐ Pour établir un bilan positif du travail de Mme Panczer chez elle.
- ☒ Pour attester officiellement que Mme Panczer, en tant que juive, ne travaille plus au contact du public.

Réponse fermée. La bonne réponse doit être sélectionnée.

Document A4

Photographie d'un parc interdit aux Juifs et attestation du dépôt du poste T.S.F. de la famille Panczer



Panneau d'interdiction faite aux enfants juifs d'accéder aux places de jeu en France



Attestation officielle du dépôt obligatoire du poste de radio T.S.F (Transmission sans fil) de la famille Panczer au commissariat de police de la Porte Saint-Denis

Tâche de l'élève :

En t'aidant du récit d'André Panczer et des deux documents présentés ci-dessus, quels sont les buts visés par les lois antijuives promulguées dès l'occupation de la France ?

Réponse ouverte.

Document A5

Photographie de l'étoile jaune et extrait de l'interview d'André Panczer



Étoile jaune que les Juifs avaient l'obligation de porter en France sous l'Occupation, dès mai 1942

Extrait de l'interview d'André Panczer :

« Entretemps, il y a eu le statut des juifs, qui a été voté par le maréchal Pétain, enfin par le gouvernement français, qui obligeait les juifs à porter l'étoile jaune sur la poitrine (...) donc je suis allé à l'école avec cette étoile jaune sur la poitrine, sur ma blouse d'écolier ; je dois dire que le premier jour où je suis arrivé en classe, je n'étais pas le seul : il y avait d'autres enfants qui portaient cette étoile jaune. Et l'institutrice a dit à tous les élèves : « vous voyez des enfants arriver avec une étoile sur la poitrine : ce sont les mêmes que ceux qui étaient en classe hier, ils n'ont pas changé. Ce n'est pas parce qu'ils ont une étoile qu'ils sont différents de vous ! » Ça a été une chose qui m'a marqué bien que je n'avais que six ans à l'époque. »

Tâche de l'élève :

En t'aidant du récit d'André Panczer et de l'extrait de son interview, explique pour quelle raison l'institutrice dit-elle cela.

Réponse ouverte.

THÈME B : VIE EN ZONE « LIBRE », PRAYSSAC

L'élève choisit deux documents parmi les quatre proposés et effectue les tâches qui s'y rapportent.

Document B1

Photographie d'une patrouille de douaniers allemands et carte de la France



Patrouille de douaniers allemands avec chiens le long de la ligne de démarcation



France : zones d'occupation

Tâche de l'élève :

En t'aidant du récit d'André Panczer, de la photographie et de la carte, explique de quelle façon la famille Panczer a procédé pour franchir la ligne de démarcation afin de se réfugier en zone « libre ».

Réponse ouverte.

Document B2

Photographie de la classe d'André à Prayssac et extrait du livre d'André Panczer « Je suis né dans l'Faubourg Saint-Denis »



Photographie de classe prise à Prayssac, en zone « libre », en 1943. André Panczer est le premier enfant à droite, au dernier rang.

Extrait du livre d'André Panczer :

« C'est à Prayssac que j'ai débuté l'école primaire dans la classe de Monsieur Lacombe. C'est avec lui que j'ai dessiné mes premiers schémas de leçon de choses : la digestion, le circuit sanguin pour lesquels nous utilisions des crayons de couleur inhabituels, le violet par exemple. Quelle merveille sur la page de nos cahiers ! »

Tâche de l'élève :

En t'aidant du récit d'André Panczer, de la photographie et de l'extrait de son livre, selon toi, comment il vit son accueil à Prayssac en dépit du contexte de la guerre et de la situation des Juifs en France ?

Réponse ouverte.

Ma rencontre avec des témoins

Document B3

Photographie des faux papiers des parents d'André Panczer



« Vrais-faux » documents d'identité des parents d'André Panczer

Tâche de l'élève :

En t'aidant du récit d'André Panczer et des documents ci-dessus, explique pourquoi les parents d'André Panczer ont eu besoin d'obtenir de « vrais-faux » documents d'identité pour rester en zone « libre » ?

☒ Sans ces documents, la police française aurait pu les arrêter et les livrer aux nazis.

☐ Ils cherchent à rester incognito auprès des voisins pour éviter les persécutions.

☐ Les autres pays refusent tous les réfugiés considérés comme juifs.

Réponse fermée. La bonne réponse doit être sélectionnée.

Document B4

Photographie de la famille Panczer à Nice



Photographie de la famille Panczer, au printemps 1943, à Nice, dans le sud de la France, sous occupation par les troupes italiennes

Tâche de l'élève :

Selon toi, à quelle occasion cette photographie a-t-elle été prise ? Parmi les hypothèses proposées ci-dessous, choisis celle qui te semble la plus vraisemblable.

☐ Pour garder une trace d'une famille unie alors que le futur est incertain

☐ Pour envoyer une photographie à leurs amis et parents, restés en zone occupée

☐ Pour garder un souvenir de leur séjour à Nice

Réponse libre.

THÈME C : FUITE VERS LA SUISSE, FRANCHISSEMENT DE LA FRONTIÈRE

L'élève choisit deux documents parmi les quatre proposés et effectue les tâches qui s'y rapportent.

Document C1

Photographie et biographie de Mila Racine



Photographie de Mila Racine, archives photographiques de Yad Vashem

« Mila Racine, née à Moscou en 1919, entre dans la Résistance en 1942. Elle fait partie du Mouvement de la jeunesse sioniste (MJS), qui organise notamment le sauvetage d'enfants juifs comme André Panczer pour les faire passer clandestinement en Suisse. André faisait partie du premier groupe parmi les trois qu'elle a rassemblés à Nice, à atteindre avec succès la frontière. Arrêtée le 21 octobre 1943, elle tait son identité juive. Elle est déportée dans les camps de Ravensbrück, puis de Mauthausen, en Allemagne. Elle est tuée lors d'un bombardement allié en mars 1945. »

Tâche de l'élève :

En t'aidant du récit d'André Panczer, de la photographie et du texte biographique, explique pourquoi Mila Racine et d'autres personnes prennent le risque d'organiser le sauvetage des enfants juifs.

Réponse ouverte.

Document C2

Photographie de gardes-frontières allemands et suisses



Frontière Franco-suisse : à gauche, soldats allemands ; à droite, soldats suisse

Tâche de l'élève :

En t'aidant du récit d'André Panczer et de la photographie, explique pourquoi, dès la frontière franchie, les enfants ont eu tellement peur.

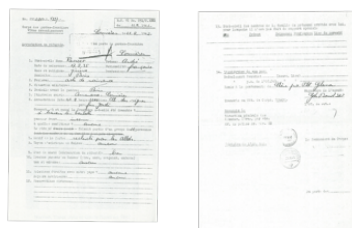
Réponse ouverte.

Document C3

Bulletin de naissance d'André Panczer, procès-verbal établi par le garde-frontière et résumé du document



Bulletin de naissance d'André Panczer présenté aux gardes-frontières suisses le 21 septembre 1943



Procès-verbal établi par le garde-frontière du poste-frontière de Cornière à Puplinge (GE)

Résumé du procès-verbal établi par les gardes-frontières suisses le 21 septembre 1943 :

« D'après ce document, un garde-frontière suisse a arrêté le jeune André Panczer, alors âgé de 8 ans, le 21 septembre 1943, vers 22h00. Le garde-frontière a indiqué qu'André Panczer était de nationalité française et de confession juive. On apprend également qu'André Panczer a dû passer à travers les barbelés pour franchir la frontière et qu'il faisait partie d'un groupe de vingt personnes guidées par un passeur inconnu. Le passeur semble n'avoir imposé aucune condition aux réfugiés. André Panczer n'avait que son bulletin de naissance en guise de document d'identité, et aucun proche ou moyen d'existence en Suisse. Le motif de la fuite d'André est indiqué ainsi : « recherché par les allés » (Allemands). »

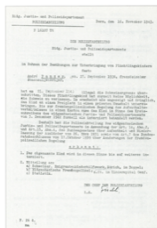
Tâche de l'élève :

En t'aidant du récit d'André Panczer, du bulletin de naissance et du résumé du procès-verbal, rédige un court texte où tu expliques ce qui te paraît inhabituel par rapport au passage en Suisse du jeune André.

Réponse ouverte.

Document C4

Document du Département fédéral de justice et police suisse et sa traduction



Décision du Département de justice et police du 16 novembre 1943 concernant André Panczer

Traduction française de la décision du Département fédéral de justice et police du 16 novembre 1943 :

« LA DIVISION DE POLICE du Département fédéral de justice et police dans le cadre des efforts déployés pour l'hébergement des enfants réfugiés, constate que : André Panczer, né le 17 septembre 1936, de nationalité française, a franchi illégalement la frontière suisse le 21 septembre 1943. Cet enfant réfugié se trouve actuellement dans l'impossibilité de quitter la Suisse. Il semble indiqué et urgent d'héberger l'enfant en placement privé dans une famille. Jusqu'à ce que la police des étrangers règle les conditions de séjour dans un canton, l'enfant doit être formellement considéré comme interné, conformément à la circulaire du Département fédéral de justice et police du 3 décembre 1942. En conséquence, en application de l'art. 14, al. 2, et de l'art. 15, al. 4, de la Loi fédérale sur le séjour et l'établissement des étrangers du 26 mars 1931, ainsi que de l'art. 7 de l'arrêté du Conseil fédéral du 17 octobre 1939 modifiant les prescriptions sur la police des étrangers, la Division de police du Département fédéral de justice et police décrète que :

1. L'enfant susmentionné est interné jusqu'à nouvel ordre, au sens de ce qui précède.
2. Communication à :
 - a) Aide suisse aux enfants d'émigrés, Zurich, en double exemplaire ;
 - b) Police fédérale des étrangers ;
 actuellement à l'Hôpital des enfants à Genève. »

Tâche de l'élève :

En t'aidant du récit d'André Panczer, du document et de sa traduction, indique quelle décision les autorités suisses prennent pour André Panczer.

- ☐ Ils décident de l'interner dans une prison en France.
- ☒ Ils décident de l'interner dans un camp de réfugiés en Suisse.
- ☐ Ils décident de le renvoyer dans sa famille à Paris.

Réponse fermée. La bonne réponse doit être sélectionnée.

THÈME D : VIE EN SUISSE ET RETOUR EN FRANCE

L'élève choisit deux documents parmi les quatre proposés et effectue les tâches qui s'y rapportent.

Document D1

Photographie des Bosshard-Schmid, information transmise par l'Aide suisse aux Enfants d'Émigrés et sa traduction



Photographie prise en 1943 des jeunes mariés Irma et Henri Bosshard-Schmid (surnommés Tante et Oncle par André Panczer)



Information transmise par l'Aide suisse aux Enfants d'Émigrés aux Bosshard-Schmid

Traduction française d'un extrait du document d'information envoyé par l'Aide suisse aux enfants d'Émigrés, daté du 20 décembre 1943 :

« Concerne : Panczer, André-Jacques, né le 17.9.35, Français.

Messieurs,

Nous vous informons que sur la base de votre décision d'internement, l'enfant susmentionné a quitté le camp d'accueil du Petit-Saconnex le 16 décembre 1943 et a été placé à Hinwil chez la famille Bosshard-Schmid "Sonnenberg". »

Tâche de l'élève :

En t'aidant du récit d'André Panczer, de la photographie et de l'extrait du document, explique, selon toi, quel rôle ont joué les Bosshard-Schmid dans sa vie.

Réponse ouverte.

Document D2

Extrait du livre d'André Panczer « Je suis né dans l'Faubourg Saint-Denis »

Extrait du livre d'André Panczer :

« Le jour arriva donc où Oncle me conduisit à la gare de Zürich et me confia à une assistante sociale. Tante n'avait pas eu le courage de nous accompagner. Nous fîmes nos adieux à la maison, restâmes longtemps muets, serrés dans les bras l'un de l'autre, les yeux rougis et humides. (...)

Je fus regroupé avec d'autres enfants dans un train à destination de Genève. On nous fit changer de train (...). Ce train, (...) nous emporta vers Annecy (...). À Annecy, nous fûmes hébergés dans un grand hôtel au bord du lac. (...)

Lors d'une halte de vingt-quatre heures à Lyon, Marie, ma cousine, et mon cousin Charles, sont venus me voir au centre d'hébergement (...). Après plusieurs jours de voyage (...) nous sommes arrivés à la gare de Lyon à Paris. (...) Maman, (...), n'était pas présente lorsque notre train arriva en gare. [N.D.L.R. : *elle soignait à la maison le père d'André atteint de la tuberculose*]

C'est finalement Alice [N.D.L.R. : *la sœur aînée de son ami*] qui, venue chercher son frère et voyant que personne ne m'attendait, m'a raccompagné Faubourg Saint-Denis (...), en ce mois de mai 1945. »

Tâche de l'élève :

En t'aidant du récit d'André Panczer et de l'extrait de son livre, décris dans quelles conditions se déroule son retour auprès de sa famille.

Réponse ouverte.

Document D3

Photographie d'André Panczer en 2019 et extrait de l'interview d'André Panczer



2019, André Panczer témoigne pour la première fois devant une caméra.

Extrait de l'interview d'André Panczer :

« Après la guerre, il y avait une volonté générale, tout du moins des enfants de mon entourage, de mon âge, d'abord de s'intégrer et puis d'oublier, d'oublier ce que l'on avait vécu... »

Tâche de l'élève :

En t'aidant du récit d'André Panczer et de la citation tirée de son interview, explique pourquoi, selon toi, André Panczer et les jeunes de sa génération ont souhaité, à un moment donné, oublier ce qui leur était arrivé.

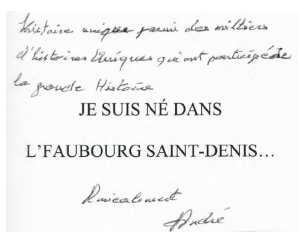
Réponse ouverte.

Document D4

Photographie d'André Panczer dans une classe et dédicace d'André Panczer



André Panczer témoignant auprès d'élèves



Dédicace d'André Panczer :

« Cette petite histoire unique parmi des milliers d'histoires uniques qui ont participé de la grande Histoire. »

Tâche de l'élève :

En t'aidant du récit d'André Panczer, de la photographie et du document ci-dessus, explique en quoi, selon toi, il est important que des personnes comme André Panczer viennent témoigner auprès d'élèves dans les écoles. Choisis au moins une proposition.

Raconter son histoire aux jeunes générations permet...

- ☐ de ne pas oublier ce qui s'est passé
- ☐ de tisser un lien plus concret, plus vivant, avec le passé
- ☐ de compléter ce que l'on peut apprendre dans les manuels d'histoire
- ☐ de découvrir des événements historiques à l'échelle d'une personne
- ☐ d'apprendre du passé, pour que de tels événements ne se reproduisent pas

Réponse libre. Plusieurs réponses peuvent être sélectionnées.



Ma rencontre avec des témoins

ANDRÉ PANCZER – RÉFLEXION FINALE

Réflexion sur les matériaux

Les quatre documents traités par l'élève s'affichent à l'écran, accompagnés de la question suivante :

Qu'est-ce qui a aidé ou gêné André Panczer dans sa fuite ?

Réponse ouverte.

Lien avec le présent

Une photo de personnes ukrainiennes en fuite après l'attaque russe, à la gare de Lviv, le 12 mars 2022, s'affiche à l'écran, accompagnée de deux questions :

De quelles régions les gens fuient-ils aujourd'hui ? Cite trois régions.

Réponse ouverte.

Explique, en prenant l'exemple d'une région, pourquoi les gens fuient cet endroit.

Réponse ouverte.

Conclusion

Une photo d'André Panczer s'affiche à l'écran, accompagnée de deux questions :

Quel événement du parcours de ton témoin est, pour toi, le plus marquant ?

Réponse ouverte.

Fais part à une personne de ton choix, sous forme de lettre, de ce que tu penses du parcours de vie de ton témoin.

Réponse ouverte.

Le travail est terminé. Le document de synthèse de l'ensemble du parcours effectué par l'élève s'affiche à l'écran. L'élève le sauvegarde.

 SAUVEGARDER PDF